

Cabinet médical à Précy-sur-Oise

Maître d'ouvrage privé / d+h Architecture Environnement architectes

Site du projet

A l'échelle du grand paysage, le site dédié au cabinet médical est en limite d'urbanisation dans un tissu bâti résidentiel pavillonnaire et dédié aux équipements sportifs de la commune.

Le terrain implanté sur une pente forte, est une lanière étroite qui surplombe un gymnase. Elle est elle-même surplombée par des terrains de boules.

Au sud le cabinet médical bénéficie du parking de plus de soixante places, associé au gymnase Fabrice Morgado.



Présentation du projet

Le projet concerne la réalisation d'une maison médicale pour cinq cabinets et ses locaux annexes (accueil, salles d'attente, rangements, sanitaires, et locaux techniques).

La volumétrie proposée est simple : un plan rectangulaire entaillé par un patio qui apporte à la salle d'attente des vues vers un espace extérieur protégé du regard des passants.

Le bâtiment d'un seul niveau est parallèle au gymnase et perpendiculaire à la pente. Il est implanté 2,20 m plus haut que le gymnase voisin. De cette façon et malgré sa faible hauteur (3,62 m à l'acrotère et 5,92 m au faîtage le plus élevé) son volume n'est pas écrasé par la masse du gymnase.

L'un des enjeux était en effet de faire exister un bâtiment modeste à proximité immédiate du très gros volume du gymnase.

A l'échelle urbaine, il s'agissait aussi de dialoguer avec les pavillons d'habitation du lotissement situé à l'est. Le travail de la toiture a permis de réaliser cet objectif : Trois soulèvements du toit viennent donner de la présence et de la hauteur. Les ouvertures disposées dans ces sheds apportent la lumière naturelle au centre du bâtiment. L'été en période nocturne, ces ouvertures permettront de bénéficier d'une ventilation naturelle pour rafraîchir les espaces d'attente et de distribution.



En façade sud, la toiture débordante permet de proposer des parties abritées, notamment pour l'entrée des patients et pour le stationnement des vélos.

La conception des façades a été pensée en fonction de leur situation, de leur orientation, de leur potentiel bioclimatique, de leur relation avec l'environnement proche et lointain et des vues qu'elles offrent, tout en conservant une écriture homogène et fédératrice.

Le parement de la façade sud, protégé par le débord de toiture est réalisé en panneaux de 3 plis mélèze. Le panneau est également protégé par un saturateur (Saturabois de chez RUBIO). Les deux dispositifs permettront de limiter son grisaillement.

Le parement des autres façades est un bardage bois en douglas (profil Ritmo de chez ORLO) traité par un saturateur de teinte gris très foncé.

Les menuiseries extérieures sont en aluminium anodisé. Les baies sud sont protégées par des stores orientables de même nature.

Les couvertures des toitures en pente sont réalisées en zinc prépatiné, posé à joint debout.



Aménagements extérieurs

Le projet tire parti de l'existant en conservant de vastes surfaces de prairies.

La plantation de quatre arbres est prévue pour apporter de l'ombrage au sud.

Le patio sera planté également.

Les eaux pluviales, côté patio, sont collectées dans la noue existante en façade nord.

Les eaux pluviales en façade sud sont collectées dans une tranchée drainante située le long de la façade sud sous l'allée d'accès.

Dispositions techniques

La composition de l'enveloppe ainsi que les choix bioclimatiques (orientation, compacité du bâtiment) permettent de limiter les besoins énergétiques du bâtiment.

Le renouvellement d'air est assuré par une CTA double flux.

Le chauffage est assuré par un plancher chauffant associé à une PAC air-eau.

En phase 2, la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture pentée au-dessus de la salle d'attente devrait permettre d'après les calculs du thermicien de correspondre aux besoins annuels du bâtiment en électricité.

Principes constructifs

Les murs de façade sont porteurs, ils sont construits en panneaux CLT nervuré.

Depuis l'intérieur la composition des murs de façade est la suivante : CLT visible, isolant en fibre de bois insufflé dans l'épaisseur des nervures, panneau STEICO rigide isolant, en fibre de bois recouvrant les nervures puis parement de façade en panneau 3 plis mélèze ou en bardage bois douglas suivant les façades. Les caissons de couverture sont réalisés suivant les mêmes principes. La coupe de détail, jointe au dossier, explicite la composition de l'enveloppe. Un refend intérieur en CLT, mis en place sur la grande longueur, permet de limiter la portée des caissons de couverture.



